2022

4/11 ans

Hiver

SÉJOURS DE **PROXIMITÉ**

NORD - PAS-DE-CALAIS / PICARDIE

activités sociales de l'énergie

Chauny
10 route d'Ugny
02300 Chauny

Olhain
Parc départemental d'Olhain
62620 Maisnil-lès-Ruitz

Merlimont
Maison Familiale CCAS
62155 Merlimont

Givry-en-Argonne
Centre du Val d'Ante
51330 Givry-en-Argonne

SOMMAIRE

Les séjours

- Bienvenue sur le chemin de traverse 4
- Mène l'enquête et viens t'amuser en colo..... 4
- Glisse sur le Terril 5
- « L'académie des supers héros » 6

Mémento des parents

Convoyage 7
Informations pratiques 8
Tarification 10
Fiche d'inscription 11
Contacts CMCAS 12

Date limite des inscriptions
9 novembre 2021

Pour tout renseignement avant, pendant et après le séjour, contactez votre correspondant de SLVie ou le/la Technicien-ne Conseil et Promotion de votre antenne.

ÉDITO

Chers parents,

La période des inscriptions en colo est très attendue par certains enfants et est un moment d'hésitation pour certains parents, ce n'est pas toujours évident d'accepter d'être séparé de nos enfants.
Rassurez-vous, les premiers séjours se passent en proximité donc finalement les enfants ne sont pas si loin.

Les séjours de proximités sont basés sur l'éveil, l'autonomie, la découverte et l'apprentissage de la vie collective. Donner la possibilité aux enfants de partir en colo, c'est leur offrir l'opportunité de s'épanouir, de partager des activités avec des copains, de s'amuser, de découvrir un environnement nouveau.

Votre enfant apprendra à connaître d'autres personnes et à créer de nouveaux liens. Il développera ainsi naturellement la capacité à trouver sa place dans un groupe et créer de nouvelles amitiés.

À travers le départ sans les parents, votre enfant apprendra à se prendre en charge. Cette situation encouragera et renforcera son autonomie et plus particulièrement la capacité à se gérer et prendre soin de ses affaires.

N'hésitez plus, il y a forcément un séjour pour votre enfant dans ce catalogue.

Frédéric SERVET
Animateur de la coordination
de la Plaque Nord -Pas-de-Calais / Picardie

7 jours

Chauny

DU 6 AU 12 FÉVRIER 2022

4/5 ans • 18 places
6/8 ans • 18 places
9/11 ans • 18 places

Découvre le monde de la magie, de la sorcellerie, des potions et autres enchantements lors d'une semaine en totale immersion dans un monde magique. Entre cours de potions, animaux fantastiques, plantes magiques, et tournoi des sorciers, tu n'auras pas le temps de t'ennuyer.

Bienvenue sur le chemin de traverse

7 jours

Givry-en-Argonne

DU 6 AU 12 FÉVRIER 2022

4/5 ans • 3 places
6/8 ans • 3 places

Tu vas, avec tes copains/copines, t'atteler à la résolution d'énigmes en découvrant les techniques d'investigation de tout bon détective. Passion du mystère, goût de l'aventure, imagination et débrouillardise indispensables !
Viens découvrir, imaginer ta propre aventure, rêver… ou juste t'évader en jouant avec tes copains et copines, tu pourras aussi proposer les jeux et activités que tu voudras faire, c'est ta colo !

Mène l'enquête et viens t'amuser en colo

7 jours

9/11 ans

Glisse sur le Terril

Olhain

DU 6 AU 12 FÉVRIER 2022

9/11 ans • 36 places

Les rois de la glisse débarquent dans le Nord, notre plat pays.

À Nœux-les-Mines, tu pourras t'initier au ski et à la *Halle aux Glisses*, nous montrer tes talents en roller, trottinette, skate et autres engins roulants.

Peut-être as-tu trouvé de nouvelles façons de faire ? Tu pourras proposer tes idées tout au long de ce séjour.

« Et j'ai glissé tout en haut de ch'terril… ».

6/8 ans
9/11 ans

7 jours

Merlimont

DU 13 AU 19 FÉVRIER 2022

6/8 ans • 18 places

9/11 ans • 18 places

La ligue des super-héros recrute, ça te tente ?
Tu devras te créer une identité secrète, donc réfléchis déjà à ta couverture officielle.
Tu pourras fabriquer ton costume, ta cape, ton masque et tes accessoires. Bien sûr, car que serait un super-héros sans tout son équipement !
Tu suivras l'entrainement des super-héros : tu apprendras à franchir les obstacles, à contrer les approches furtives, et à communiquer en toute discrétion grâce à la langue des signes pour ne pas être pris…
Après ton entrainement, place aux missions ! Tu seras peut-être amené à contrer de super-vilains. Sauras-tu les éviter ? Énigmes, épreuves et jeux d'infiltration seront au rendez-vous.
Alors, tu te sens d'attaque à relever le défi ?

« L'académie des supers héros »

Arrivée et départ des enfants

Les CMCAS ont la responsabilité des convoyages. Elles organisent et regroupent les transports selon le nombre d'inscrits et la situation des centres. Sachez que les convoyages font pleinement partie de la colo ! Les lieux et horaires vous seront envoyés à minima 8 jours avant les départs (sauf demande tardive).

Le convoyage sur les séjours de proximité

Pour les séjours de proximité, un transport est mis en place. Il vous est cependant possible de déposer et reprendre votre enfant sur son lieu de séjour. Il n'y a pas de défraiement kilométrique possible lorsque vous déposez ou reprenez votre enfant.
En fonction du nombre de jeunes inscrits sur chaque point de rendez-vous et de leur lieu de domicile, il est possible que des modifications aient lieu en fonction des inscriptions et ouverture de centre.

Pour les enfants âgés de 4 ou 5 ans, le convoyage est à la charge des parents (les frais de voyage ne sont pas pris en charge par la CCAS). Néanmoins si un bus est mis en place par votre CMCAS vers le centre ou votre enfant est affecté, un parent doit l'accompagner dans celui-ci, auquel cas les enfants de 4-5 ans peuvent bénéficier gratuitement du convoyage.

Devenez convoyeur

Le voyage des jeunes jusqu'au centre nécessite la présence d'accompagnateurs. Nous avons besoin de vous pour participer au convoyage des enfants ou à l'organisation des départs en gare. Si vous êtes volontaire, contactez votre CMCAS :

CMCAS Littoral Côte d'Opale : 03 21 10 33 80 - littoralcoted'opale.cmcas@asmeg.org

CMCAS Nord Pas-de-Calais : 03 28 53 16 00 - cmcas210.npdc@asmeg.org

CMCAS de Picardie : 03 22 45 13 67 - picardie.cmcas015@asmeg.org

CMCAS de Valenciennes : 03 28 53 16 55 - valenciennes.cmcas400@asmeg.org

Informations pratiques

LE CARNET DE VACANCES

Demandez-le à votre correspondant de SLVie ou au Technicien-ne Conseil et Promotion. Il est indispensable pour valider la fiche sanitaire de liaison ainsi que l'attestation du droit à l'image.

TROUSSEAU

Veuillez adapter l'équipement aux activités prévues et aux besoins de votre enfant. Pensez notamment à apporter des vêtements chauds, chaussettes (à doubler pour les plus jeunes), ainsi que des lunettes de soleil et une crème solaire.

SAC DE TRANSPORT

Attention au volume et au poids des bagages ! Préférez sac à dos ou petite valise à roulettes ainsi qu'un petit sac pour la bouteille d'eau et le pique-nique.

BON À SAVOIR

Le vol et la perte des effets personnels *(vêtements, bagages, objets et matériels divers),* **des matériels multimédias** *(téléphones portables, lecteurs MP3, appareils photos numériques...)* **et d'argent de poche ne sont pas couverts par la CCAS en centre de vacances et ne pourront donc faire l'objet d'aucun dédommagement.**

SANTÉ

La fiche sanitaire de liaison actualisable

Elle est intégrée dans le carnet de séjours qui vous est remis chaque année par la CMCAS. Ce document, indispensable pour assurer une bonne surveillance médicale, devra être rempli avec la plus grande précision. **N'oubliez pas de remettre le carnet de séjours au convoyeur de l'enfant.**

Les vaccinations

Aucun jeune ne sera admis en centre de vacances sans avoir satisfait aux exigences médicales légales concernant les vaccinations antitétanique, antidiphtérique et antipolio-myélitique. La vaccination par le BCG est facultative mais conseillée. Les CMCAS procèdent à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire.

De même, aucun jeune ne sera admis en centre de vacances si l'autorisation parentale de participation aux activités et d'intervention médicale et/ou chirurgicale n'est pas signée avant le début du séjour par le ou les parent(s) responsable(s) du jeune au moment du séjour.

La visite médicale préalable

L'examen dit de non-contagion, à une date rapprochée du départ en centre de vacances, n'est pas obligatoire mais conseillé. Il a pour but le dépistage des maladies contagieuses et des parasites, et permet souvent de compléter les vaccinations ou de mentionner certaines difficultés ou contre-indications.

SÉJOURS «PLURIEL»

Si votre enfant a des allergies alimentaires, une maladie chronique stabilisée ou un handicap, dès réception du catalogue et avant toute inscription, vous devez informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

Vous pouvez également appeler directement le 01 48 18 64 62 ou le 01 48 18 68 51 : les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant afin que ses vacances se déroulent au mieux.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

En parfait parallèle du phénomène de société que nous connaissons tous, fort est de constater que les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, arrivent sur nos séjours avec un téléphone portable.

Outre les problèmes de santé que son utilisation peut engendrer, il est source d'isolement pour l'enfant au sein du groupe, et s'est avéré néfaste au bon déroulement des activités sur certains séjours.

C'est pourquoi nous conseillons vivement aux parents de garder « ce jouet » à la maison et de privilégier le plaisir de la petite carte postale.

RegardeMonSejour

Un blog pour suivre les aventures de votre enfant en colo

QU'EST-CE QUE C'EST ?

RegardeMonSejour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation de partager les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo. Le blog sera alimenté en fonction de l'actualité sur la colo et des possibilités de connexion.

De quoi satisfaire la curiosité des parents, tout en laissant les enfants profiter de leurs aventures ! À vous de rester connecté pour découvrir leur quotidien !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Peu avant le début du séjour *(une semaine environ)*, vous recevrez par e-mail les codes de connexion à regardemonsejour.com, avec un identifiant et un mot de passe *(pensez à vérifier dans vos courriers indésirables au cas ou vous ne l'auriez pas reçu dans ce délai)*.

Pour que vous puissiez voir votre enfant sur les photos, n'oubliez pas de signer l'autorisation de droit à l'image qui se trouve dans le carnet de liaison.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Son montant est calculé en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2021 (revenus 2020), si vous ne l'avez pas encore fournie ; elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué. Aucune régularisation à posteriori ne sera effectuée.

AVANTAGES FAMILLE

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (Numéro Identifiant Agent), sont affectés sur une même période :

- 5 % pour 2 enfants affectés
- 10 % pour 3 enfants affectés
- puis 5 % par enfant supplémentaire (soit 15 % pour 4 enfants, 20 % pour 5 enfants...)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions générales (inscriptions, remboursements...) des séjours nationaux CCAS s'appliquent aussi sur les séjours de proximité. Vous pouvez les consulter dans le catalogue CCAS Jeunes 2022 ou sur le site CCAS.fr rubrique Séjours Jeunes.

Tarification

Coefficients sociaux (en €)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inférieur à 4 539	4 540 6 812	6 813 8 510	8 511 10 213	10 214 12 485	12 486 14 751	14 752 17 024	17 025 20 429	20 430 27 236	Supérieur à 27 236
7 jours - 4/5 et 6/8 ans									
41,65 €	59,50 €	83,30 €	95,20 €	119,00 €	130,90 €	142,80 €	154,70 €	166,60 €	178,50 €
7 jours - 9/11 ans									
49,76 €	71,09 €	99,52 €	113,74 €	142,17 €	156,39 €	170,60 €	184,82 €	199,04 €	213,26 €

Date limite des inscriptions > 9 novembre 2021

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES JEUNES

Séjours de proximité

IDENTIFICATION DE L'OUVRANT-DROITS

Nom ..... Prénom .....

Tél. personnel ..... Tél. professionnel .....

Tél. portable ..... E-Mail .....

Numéro CMCAS ..... Numéro SLVie .....

Numéro d'identifiant (NIA) ..... Clé .....

Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2021 (revenus 2020). Si vous ne l'avez pas encore fournie, elle est indispensable pour calculer les tarifs.

PARTICIPANT

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

INTITULÉ DU SÉJOUR CHOISI	DATE	LIEU	ÂGE
CHOIX 1			
CHOIX 2			

TRANSPORT - POINT DE REGROUPEMENT (cochez la case)

Les enfants 4/5 ans ne sont pas convoyés. Toutefois, si un transport est mis en place pour les autres tranches d'âges, l'enfant pourra profiter du transport si il est accompagné d'un parent. De plus, le lieu de départ et de retour ne sont pas modifiables « sauf cas d'urgence »

NORD PAS-DE-CALAIS Attention : possibilité de modification du trajet selon les inscriptions

☐ Wasquehal ☐ Valenciennes ☐ Lens

Je dépose mon enfant directement à la colo : ☐ oui ☐ non

Je récupère mon enfant pour le retour de la colo : ☐ oui ☐ non

Je souhaite devenir convoyeur pour les séjours jeunes : ☐ oui ☐ non

PICARDIE

Je dépose mon enfant directement à la colo : ☐ oui ☐ non

Je récupère mon enfant pour le retour de la colo : ☐ oui ☐ non

Je souhaite devenir convoyeur pour les séjours jeunes : ☐ oui ☐ non

SITUATIONS PARTICULIÈRES (allergies, handicap...)

N'oubliez pas d'informer votre CMCAS avant l'inscription, afin de permettre à la CCAS d'adapter l'accueil.

CONTACTS

CMCAS Littoral Côte d'Opale **03 21 10 33 80**

CMCAS Nord Pas-de-Calais **03 28 53 16 00**

CMCAS de Picardie **03 22 45 13 67**

CMCAS de Valenciennes **03 28 53 16 55**

Crédits Photos : © Charles Crié, Philippe Marini / CCAS - © Pixabay, Pixnio, Adobe stock Alexandr Vasilyev **Conception & réalisation** : Virginie Rio et Aurélia Tournier - CCAS - Plaque Nord - Pas-de-Calais / Picardie. **Impression** : Rivet Presse/Édition Septembre 2021